



Dispositif A.P.R.E.S

Accompagnement du parcours résidentiel des migrants

1 rue Colonel Flatter 53000 Laval

Description des missions du dispositif

Le dispositif « Accompagnement du parcours résidentiel des migrants » vise à favoriser l'autonomie et l'inclusion de migrants ayant des statuts juridiques divers à travers l'accès ou le maintien dans un logement autonome.

Analyse de l'intégration dans le département

Nous constatons une plus grande difficulté pour les personnes en ce qui concerne l'accès au droit au séjour (impossibilité de donner les documents exigés, niveau des taxes demandées, difficultés relationnelles avec les agents de la préfecture). Pour certains, cet état de fait entraîne la perte du droit au séjour et donc la perte des droits sociaux.

Exemple d'un parcours d'intégration réussi

Une femme zimbabwéenne avait quelques lacunes en français. Après l'obtention du statut de réfugié, elle a trouvé un emploi dans un hôtel en tant que femme de chambre. Elle a complété son activité professionnelle avec une formation linguistique, lui permettant d'accéder au niveau B1. En cours de demande de nationalité française, elle apprend le code de la route. Elle est autonome dans ses démarches liées au logement.

Activités d'insertion en 2016

- ▶ **115** personnes ont été accompagnées (**59** adultes et **56** enfants), soit **36** ménages.
- ▶ **47** personnes sont sorties du dispositif (**28** adultes et **19** enfants), soit **18** ménages.
- ▶ Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **15 mois**

Insertion par le logement

- ▶ **113** personnes dans le parc public, soit **35** ménages.